

[Accueil](#) > [Société](#)

Objets connectés contre violences conjugales : le jeu trouble du gouvernement

Une histoire tristement française. Celle d'une femme qui a la bonne idée et se bat pour la faire connaître... mais qui n'a pas la carte. Un drame en l'occurrence, car Dominique Brogi, cheffe d'entreprise et élue LR, est à l'initiative d'un dispositif, appelé MonSherif, qui pourrait bien sauver la vie de nombreuses femmes victimes de violences conjugales. Enquête.

Par [Valentin Gaure](#)

Publié le 10 mars 2022 à 7h00 Mis à jour le 9 mars 2022 à 20h54



Elisabeth Moreno, ministre déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes Photo © JOEL SAGET / AFP
Partager cet article sur

Dominique Brogi croit dur comme fer à son innovation. Il s'agit d'un tout petit outil, à peine plus grand qu'une pièce de deux euros, qui peut être aisément placé dans la poche ou attaché à un vêtement. Il se décline même en bijou connecté. Une simple double-pression suffit à

envoyer une alerte géolocalisée à cinq contacts présélectionnés parmi vos proches, qui reçoivent aussitôt et simultanément un appel, un SMS et un courriel, avec instructions et liens vidéo pour coordonner et mobiliser les secours. La méthode est efficace car discrète. Très utile, surtout en amont d'un dépôt de plainte ou durant le traitement du dossier, sachant que de nombreuses femmes battues sont contraintes de vivre sous le même toit que leur agresseur, livrées à elles-mêmes, durant le temps de la procédure pénale.

Partout où il a été expérimenté, MonSherif a rencontré un franc succès. Justice, police, associations d'aides aux victimes, mais aussi quatre départements où le dispositif a tout d'abord été conventionné avant de se muer en collaboration pérenne. Vendu aux associations et aux parquets (49,90 euros l'unité), le bouton MonSherif est ensuite remis gratuitement aux victimes. Il y a eu l'Yonne en octobre 2018, le Vaucluse en juillet 2020, la Seine-et-Marne en avril 2021 et l'Oise en juillet 2021.

Début janvier 2022, c'est la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui commande à son tour mille boutons MonSherif. Chaque fois, tout le monde se dit satisfait. L'outil semble combler un vide. « *Je me souviens d'une vieille affaire, très traumatisante, le meurtre d'une femme et de son gosse, raconte une procureure à Valeurs actuelles. J'y repense souvent car je me dis que si cette femme avait été équipée d'un dispositif semblable à MonSherif, peut-être serait-elle encore en vie aujourd'hui.* »

Les étranges notes du ministère de la Justice

L'exécutif, qui a fait de l'égalité femme-homme « *la grande cause du quinquennat* », aurait dû sauter sur l'occasion. Point du tout. Loin d'encourager et soutenir MonSherif, le gouvernement a même tenté de torpiller l'initiative. Ainsi, le 14 juin 2021, la direction des affaires criminelles du ministère de la Justice se fendait d'une étrange circulaire, que *Valeurs actuelles* a pu consulter. Celle-ci dissuadait les parquets d'utiliser MonSherif, en évoquant un pseudo problème de « *données personnelles* » et « *d'enregistrements illégaux* » alors qu'ils étaient reconnus recevables par la cour d'appel de Paris trois mois plus tôt. Pourtant, le 30 septembre, Dominique Brogi reçoit le prix « Tech For Woman » à l'Unesco : un gage évident de fiabilité.

Peu importe, puisque le 28 janvier, une nouvelle circulaire tombe, toujours aussi surprenante, et rédigée cette fois de la main-même de Catherine Pignon, secrétaire générale de la Place Vendôme. Cette fois-ci, il est tout simplement reproché à MonSherif d'être... une société privée. Comprenez qui pourra. Dans les parquets, certains magistrats, contactés par *Valeurs actuelles*, en sont toujours pantois. « *Je n'ai pas compris* », glisse un procureur. « *Je n'ai jamais vu ça* », déplore un autre. L'un d'eux confie même son vif désarroi : « *Vous n'avez pas idée de ce qui se passe dans le monde de la justice.* »

Mais alors pourquoi Dominique Brogi a-t-elle ainsi été écartée de tous les réseaux officiels ? D'après elle, la réponse est simple : le gouvernement favorise un autre dispositif, App'Elles, lancé par l'ancienne artiste de rap Diarata N'Diaye. En outre, désireuse de « *faire bouger ce système moribond* », Dominique Brogi s'investit désormais en politique. Depuis juin 2021, elle est conseillère régionale Les Républicains dans sa région Sud (ex-Paca), en charge d'ailleurs de l'égalité femme-homme. Elle est également la candidate LR aux législatives dans la première circonscription du Vaucluse.

Sollicité par *Valeurs actuelles*, le ministère de la Justice, par la voix de sa porte-parole, Emmanuelle Masson, précise ses intentions : « *Il n'est pas question d'interdire Monsherif, les parquets sont libres. Mais il faut s'assurer du bon respect des règles de la concurrence.* » Le ministère dit ainsi privilégier « *les dispositifs gratuits* ». La gratuité n'est pourtant pas un problème. Plutôt que de subventionner une association, le ministère aurait pu tout à fait conventionner avec MonSherif, afin que son outil soit mis à disposition des victimes gratuitement. La région Auvergne-Rhône-Alpes l'a fait et s'en satisfait parfaitement.

App'elles, le choix discrétionnaire d'une solution unique

La clef de cette affaire se situe peut-être rue Saint-Dominique, derrière les fenêtres du très chic Hôtel du Petit Monaco, à Paris. Belle adresse, qui accueille en ses murs le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. Un nom à rallonge qui est aussi le titre officiel d'Elisabeth Moreno, ministre déléguée en charge de ces dossiers. Celle qui a succédé en juillet 2020 à Marlène Schiappa s'est aussitôt emparée du dossier des violences faites aux femmes dont elle a fait (assez logiquement) sa priorité. Plusieurs applications émergent alors sur le marché. Autant de pistes prometteuses.

Mais MonSherif a une belle longueur d'avance : c'est le seul bouton connecté qui peut s'utiliser sans téléphone, à tout moment. Dominique Brogi, la cheffe d'entreprise, peut bien bombarder le cabinet de la ministre avec autant de courriels d'autorités indiscutables rapportant la preuve que son dispositif Monsherif sécurise et protège les victimes jusqu'à sauver des vies, rien n'y fait : silence radio. Une volonté politique a été actée : ce sera celle de la solution unique sur un sujet qui n'en supporte aucune.

Elisabeth Moreno, dès son arrivée en fonction, jette d'emblée son dévolu sur App'Elles, une application d'appel à l'aide, comme il en existe des dizaines d'autres. Le système peut-être relié à un bracelet assez volumineux, que la victime doit porter autour du poignet. Beaucoup moins discret que le bouton MonSherif avec le risque que l'agresseur le remarque. Les procureurs que nous avons pu joindre affirment que l'outil n'est « *pas opérationnel* » et « *manque d'ergonomie* ».

Marie-Céline Lawrysz, procureure en poste à Compiègne dans l'Oise, passée par Meaux en Seine-et-Marne, indique n'avoir pas fait grand usage des bracelets App'Elles. Les seize bracelets envoyés par le ministère sont tout bonnement restés au fond du carton. Dans l'Oise, un seul bracelet a été utilisé en 18 mois... avant que la victime ne le restitue finalement. En revanche, Marie-Céline Lawrysz se dit tout à fait satisfaite du dispositif MonShérif, qu'elle a pu également expérimenter dans sa juridiction : « *Je n'ai eu aucun retour négatif.* »

Pourquoi App'Elles est ainsi priorisé par le ministère, au point d'être devenu un outil quasiment officiel ? La réponse est peut-être à trouver du côté de la fondatrice du dispositif. Diarata N'Diaye a su concevoir un outil qui peut s'avérer utile, même s'il reste perfectible et n'est probablement pas ce qui se fait de mieux sur le marché. Cette « *artiviste* » (savant mélange d'artiste et d'activiste) est mise en avant depuis de nombreuses années par les pouvoirs publics. Elle est par exemple soutenue par la Fondation des Femmes, présidée par Anne-Cécile Mailfert, proche de l'actrice Julie Gayet, également compagne de François Hollande. L'ex-président socialiste a d'ailleurs remis à la militante la médaille de l'Ordre du Mérite ainsi que le prix de sa fondation La France s'Engage. Curieuse coïncidence. A la clef

pour l'ancienne slameuse : 200 000 euros, une coquette somme issue d'un mécénat d'entreprise et des recettes du livre de l'ancien chef de l'Etat.

Diarata N'Diaye est ainsi passée maître dans l'art de récolter les subventions. En février de la même année, Facebook lui remettait là encore 200 000 euros, via un prix présidé et remis par Marlène Schiappa. Auxquels viendront s'ajouter les 100 000 euros, cette fois d'argent public, via des subventions. Mais n'a-t-elle pas depuis quitté Paris et son statut d'entrepreneuse pour devenir une association à... Nantes. Elisabeth Moreno, pour sa part, doublera la mise. En moins d'un an, App'Elles touche à *minima* 600 000 euros de dons et subventions – dont 200 000 d'argent public. MonSherif, dans le même temps, ne touche rien et ne reçoit aucun soutien (même d'ordre moral ou symbolique) de la part du ministère. Face à ce soutien financier et médiatique pour un bracelet jugé inadapté, Dominique Brogi dénonce l'exclusion de Monsherif des actions gouvernementales au détriment des victimes.

Un soupçon de favoritisme

Aujourd'hui, rien n'a changé. Le cabinet d'Elisabeth Moreno, joint par nos soins, indique que cette différence de traitement tient au fait qu'App'Elles est une association et Monsherif une entreprise privée. Dominique Brogi résume d'un trait : « *Si on avait fait la même chose avec TousAntiCovid, on aurait toujours pas d'application ! Quand l'Etat veut, l'Etat peut.* » L'entrepreneuse en est convaincue : « *MonSherif est victime d'une situation d'entente avec abus de position dominante.* »

Une accusation corroborée par d'autres responsables d'associations qui confient en privé leur incompréhension. App'Elles semble constamment favorisé : « *Si vous voulez travailler avec un autre partenaire qu'App'Elles, ça devient tout de suite compliqué pour obtenir des subventions.* » Sandy Beky, fondatrice de HeHop, association du secteur, pose aussi la question : « *App'Elles est constamment mis en avant par le ministère. Pourquoi ? Mystère...* ». Un autre responsable associatif confie : « *MonSherif est privé et App'Elles une association. C'est bête, mais en France, le privé souffre toujours d'une mauvaise image, il y a l'idée qu'on veut faire du profit. Pourtant, le privé est souvent gage d'efficacité.* »

Pour sa part, Jérôme Bertin, président de France Victimes, très respecté dans le monde associatif, ne comprend pas cette guerre orchestrée entre les deux dispositifs. « *Il y a de la place pour tout le monde* », assure-t-il, lui qui utilise dans son association les deux outils. Aussi contactée, Diarata N'Diaye est alors, hasard du calendrier, en route... pour le ministère de l'Intérieur, où Marlène Schiappa doit la recevoir. Une information confirmée par son cabinet et le compte Instagram de la ministre, qui relaiera elle-même l'entretien. Diarata N'Diaye estime ainsi ne pas être l'objet d'un quelconque favoritisme. Selon elle, Dominique Brogi n'a qu'un souhait, « *se faire de l'argent sur le dos des victimes* ». Diarata N'Diaye, pourtant, s'apprête elle aussi à lancer son bouton connecté, sur le modèle de MonSherif...

Le malaise Moreno

Comment expliquer que le ministère du Droit des femmes favorise ce dispositif pourtant perfectible au détriment des autres. Elisabeth Moreno ne s'en cache pas d'ailleurs, jusqu'à outrepasser le principe de neutralité qui sied à ses fonctions. Le 10 juillet 2021, Diarata N'Diaye critique ouvertement son concurrent MonSherif sur Twitter : « *Une entreprise paye de la pub avec notre nom App'Elles pour vendre ses bijoux aux victimes de violences. Après*

les campagnes de faux commentaires et avis négatifs, les copiés-collés de nos sites et les opérations visant à semer la confusion, on aura tout vu ! » Un message « aimé » par la ministre. Sur Instagram, Diarata N'Diaye va même plus loin encore, en comparant la société MonSherif au « *bonhomme Cétélem* », le fameux personnage vert de la publicité qui symbolise un arnaqueur véreux qui se fait passer pour un autre.

Interrogé sur ce parti pris affiché sur les réseaux sociaux, le cabinet de la ministre ne semble pas au courant et tient à souligner qu'App'Elles est soutenu par le gouvernement au titre de son statut associatif et que MonSherif est exclu du circuit des subventions parce qu'il s'agit d'une « entreprise privée ». Bref, circulez, il n'y a rien à voir.